

« TRAVAILLEURS DE TOUS LES PAYS, UNISSEZ-VOUS » (Karl Marx)

# Lutte ouvrière

Île de La Réunion

Bi-mensuel de Lutte ouvrière N° 127 UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Supplément au journal Lutte ouvrière N° 2813 - Prix : 1€

**Flambée des prix**

*Pages 3 à 4*

**Carburants : les pétroliers prélèvent leur dîme**

*Page 5*

**Le chef des patrons pose ses conditions**

*Page 7*

**Convention Canne : il faut prendre sur les profits des groupes capitalistes pour rémunérer les petits planteurs !**

*Page 9*

**IVG : la Constitution, quelle garantie ?**

*Page 10*

**OTAN**

**En ordre de bataille contre la Russie**

*Pages 12*

## Gouvernement Borne

# La recherche d'un accord... pour faire payer les travailleurs



## A la recherche d'un accord... pour faire payer les travailleurs

Macron est à la recherche de 44 députés pour s'assurer une majorité absolue à l'Assemblée. Les débauchages individuels sont en cours et les téléphones chauffent pour explorer les possibilités d'élargir la majorité.

Finira-t-il par trouver son compte ? Est-ce que cela lui assurera une majorité pour cinq ans ? Sera-t-il contraint de se contorsionner en utilisant les mille et une subtilités offertes par les institutions pour gouverner par décrets, ordonnances et à coups de 49-3 ? L'avenir nous le dira.

Pour l'heure, Macron en profite pour se faire l'avocat du dialogue et du compromis. C'est fort de café pour un président jupitérien qui a gouverné en solitaire et contre les classes populaires. Mais cela ne l'empêche pas d'en faire des tonnes sur le sujet, et les médias suivent.

Toute la semaine, les porte-paroles de l'opposition ont été sommés de se positionner : allaient-ils s'obstiner dans une opposition frontale ? Allaient-ils être constructifs ou bloquer le pays ? En un mot, allaient-ils être responsables ou irresponsables ?

Cette dramatisation politicienne est de la pure comédie. Une seule chose fait hésiter les politiciens, à droite comme à gauche : leurs plans de carrière. Apporter son soutien à Macron, c'est gouverner tout de suite, mais courir le risque de se discréditer à long terme. Lui refuser son soutien, c'est se condamner à l'opposition sans assurance d'être, un jour, en situation de prendre les rênes.

Ces petits calculs mettent Macron en difficulté. Mais la grande bourgeoisie peut se rassurer : ses intérêts sont saufs, car tous les partis qui ont envoyé des députés à l'Assemblée nationale, du RN à LFI, sont des partis responsables du point de vue de l'ordre social.

Au sein de la Nupes, Roussel du PCF et Jadot d'EELV se sont distingués par leur ouverture vis-à-vis de Macron. Mais de façon générale, tous les députés, ceux de La France insoumise compris, ont tenu à se montrer responsables, « soucieux des intérêts de la France ». Et c'est la même chose pour Le Pen et le RN.

Entre politiciens qui n'imaginent pas d'autre société que celle que nous connaissons, fondée sur la propriété privée capitaliste, les lois du profit et la concurrence, oui, tous les compromis sont possibles. C'est ce qui explique que, dans nombre de pays, la gauche gouverne avec la droite, et même parfois avec l'extrême droite, et vice versa.

En fait, tous les politiciens qui prétendent gouverner nous servent la même sauce : les « intérêts du pays ». Ils entretiennent le mensonge de l'existence d'une politique juste et équilibrée dans l'intérêt de tous. Ils masquent le problème fondamental de notre société : le diktat de la classe capitaliste et sa guerre de classe.

Car la bourgeoisie à la tête des grands groupes capitalistes n'est pas à la recherche du bien commun ! Ceux qui spéculent sur les cours du pétrole ou du blé n'ont que faire de l'intérêt collectif. Malgré la flambée des prix, le grand patronat qui refuse d'augmenter les salaires se moque bien d'appauvrir ses salariés et avec eux les catégories sociales, petits commerçants et paysans qui dépendent du niveau de vie des classes populaires.

La crise sanitaire l'a montré : la remise sur pied des hôpitaux devrait être l'urgence des urgences. Eh bien, la bourgeoisie force le gouvernement à poursuivre ses restrictions, car elle refuse de délier les cordons de la bourse ! Au contraire, elle réclame de nouveaux cadeaux fiscaux et exige que le gouvernement prenne dans la poche des travailleurs, en reculant l'âge de la retraite, par exemple.

Autant dire que ce n'est pas la bourgeoisie qui paiera pour les dépenses d'armement supplémentaires prévues par Macron ! Ce n'est pas elle qui paiera pour la dette de l'État, qui a explosé, et qui pèse de plus en plus lourd avec la hausse des taux d'intérêts !

La classe capitaliste n'accepte pas d'autre politique de la part de ceux qui gouvernent que celle lui assurant ses profits. Elle se bat pour faire toujours plus d'argent, contre les intérêts des travailleurs et bien souvent contre les intérêts de toute la société.

Si la planète et le climat sont aujourd'hui dans l'état que l'on sait, c'est précisément le fruit de cette rapacité capitaliste. Celle-ci est d'autant plus féroce que les conséquences économiques de la guerre en Ukraine aggravent la crise.

La classe capitaliste mène sa guerre de classe. Les politiciens qui ne sont pas décidés à l'affronter ne sont pas dans le camp des travailleurs. Entre les exploités et les exploités, il n'y a que des intérêts irréconciliables. À nous d'être conscients que nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes. Si nous sommes décidés à défendre notre peau, collectivement, nous en avons la force.

Nathalie Arthaud

## Quand les prix augmentent, les salaires et les pensions doivent suivre

Dans une note publiée le 24 juin, l'Insee prévoit une nouvelle accélération de la hausse des prix pendant l'été, qui la porterait à partir de septembre à près de 7 % sur un an.

L'inflation pourrait même dépasser ce chiffre puisque les estimations se basent sur des hypothèses bien incertaines, telles que la stabilité des prix du carburant – alors que le PDG de Total menace d'une pénurie cet hiver – ou encore le maintien de la remise à la pompe jusqu'en décembre, que le gouvernement n'a pour l'instant prolongée que jusqu'à la fin de l'été. L'Insee anticipe une

Au 1er juillet, les prix des carburants vont encore augmenter.

Le litre d'essence va prendre 16 centimes et celui du gasoil 17 centimes soit respectivement une hausse de 9 % et 11,5 % en un mois ; 36,6 % et 50,5 % en un an.

Jamais depuis la fixation mensuelle des prix en 2010, la hausse n'a été aussi élevée.

Rien ne justifie une telle flambée des prix, si ce n'est la spéculation de la part des capitalistes avides de profits.

Les entreprises pourront toujours répercuter cette hausse sur les prix des marchandises, leurs factures, etc.

nouvelle envolée des prix de l'alimentation, des services et des produits manufacturés, les entreprises cherchant à maintenir leurs marges en répercutant sur les consommateurs les hausses de prix des matières premières et des produits intermédiaires.

Pour les familles populaires, l'inflation agit comme une taxe prélevée par le patronat sur l'ensemble de leurs revenus. Elles sont aussi davantage touchées car les produits de première nécessité, qui représentent une grande part de leurs dépenses, sont ceux dont les prix augmentent le plus.

Mais les travailleurs, eux, devront se serrer encore plus la ceinture en réduisant certaines dépenses sur la nourriture ou en sacrifiant leurs loisirs (pour ceux qui en ont !).

Ce ne sont pas la prime de 100 euros pour les familles modestes ou l'éventuelle ristourne de 15 centimes de l'État qui compenseront la perte du pouvoir d'achat des classes populaires.

Ce qu'il nous faut c'est une augmentation de 300 à 400 euros nets des salaires et des pensions.

Contre la hausse indécente des prix, pas un salaire, pas une retraite

Le pouvoir d'achat aurait diminué de 3 % en moyenne dans la seule première moitié de 2022, mais l'Insee dit espérer une amélioration de la situation grâce aux mesures gouvernementales et à de prochaines hausses des salaires.

D'importantes hausses des salaires sont effectivement indispensables, de même que l'indexation des salaires, des retraites et des allocations sur les prix, mais cela ne tombera pas du ciel : ce sera aux travailleurs de l'imposer par leurs luttes.

en dessous de 2000 euros !

Il n'y a pas d'argent ?

TotalEnergies a distribué , 13,5 milliards d'euros de profits à ces actionnaires en 2021 !

En 2019, le mouvement des Gilets jaunes avait contraint le gouvernement Macron et la Préfecture à faire quelques concessions.

Il serait temps que les travailleurs se rappellent au bon souvenir de tout ce beau monde !



### PROCHAINES RENCONTRES AVEC LES MILITANTS DE LUTTE OUVRIÈRE

**MARCHÉ DE SAINT-ANDRÉ**  
**VENDREDI 8 JUILLET de 8H30 à 10H00**

**MARCHÉ DE SAINT-BENOÎT**  
**SAMEDI 9 JUILLET de 8H30 à 10H00**

**MARCHÉ DU CHAUDRON**  
**DIMANCHE 10 JUILLET de 8H30 à 10H00**

**MARCHÉ DE SAINT-PIERRE**  
**SAMEDI 16 JUILLET de 8H30 à 10H00**



## Flambée des prix, ça suffit !

L'épidémie de coronavirus avait déjà offert une bonne opportunité aux patrons de la distribution et aux compagnies pétrolière pour s'en mettre plein les poches. La guerre en Ukraine permet à tous les profiteurs, petits et grands, d'augmenter leurs prix sans raison.

Les prix de l'alimentation n'arrêtaient pas de flamber impactant gravement le quotidien des plus bas revenus : les ouvriers, les chômeurs, les petits retraités.

Beaucoup en sont à se priver de nourriture.

Dernier mauvais coup en date, la décision de la Cise d'augmenter le prix de l'eau de 21 % pour les habitants de la Cirst. Il s'agit là du produit vital mais les capitalistes à qui les responsables des communes ont confié sa gestion en ont fait un objet de spéculation et d'enrichissement.

Retirer des mains de ces vautours tous les produits vitaux pour la population serait une mesure de salubrité publique !



## La crainte de l'inflation... de luttes sociales



La proposition de loi sur le pouvoir d'achat est censée protéger les Français et atténuer les conséquences de l'inflation. On y trouve pêle-mêle une hausse des prestations sociales de 4% au 1er juillet ; une revalorisation de 4% des pensions de retraite.

On trouve aussi dans le projet une augmentation de 3,5% de l'APL et un « bouclier » loyer ; une augmentation du plafond de la prime dite Macron ; ou encore un chèque alimentaire de 100 euros à quoi s'ajouteraient 50 euros par enfant pour les ménages modestes, et enfin une revalorisation de 3,5% du point d'indice des fonctionnaires.

Avec une inflation attendue entre 6,5 et 7% par an en septembre, les classes populaires, habituées à comp-

ter, savent que ces mesures, même si elles entrent réellement en application, n'empêcheront pas la chute brutale de leur pouvoir d'achat. Augmenter de 4% les pensions de retraite ne sortira pas de la misère les retraités qui vivent avec 600, 700, 800 euros. Le chèque alimentaire ne permettra pas aux travailleurs qui gagnent le smic de faire face à une augmentation des prix des produits alimentaires bien supérieure à l'inflation. Le prix de l'huile de tournesol, pour ne donner que cet exemple, a doublé en moins d'un an.

Quant à la revalorisation du point d'indice des fonctionnaires, elle a été présentée comme très significative, mais ne fera pas oublier aux salariés concernés qu'il était bloqué depuis

douze années, durant lesquelles ils ont beaucoup perdu. Sans surprise, aucune de ces mesures ne touche aux milliards de profits réalisés par les grands groupes capitalistes, comme Total simplement « invité » par Bruno Lemaire à ne pas trop augmenter ses prix.

« Pouvoir d'achat : la recette du gouvernement pour éviter le retour de la colère sociale » titrait le journal patronal *La Tribune* du 27 juin. L'explosion sociale est effectivement ce que craignent les Borne, Macron et autres défenseurs des intérêts du grand patronat. Leur objectif est bien de tenter de la prévenir en se disant à l'écoute et en annonçant quelques mesurette. Alors que les conséquences de la crise sont déjà catastrophiques pour les classes populaires, ce barrage pourrait s'avérer bien fragile.



## Carburants : les pétroliers prélèvent leur dîme

Les prix des carburants ont atteint des niveaux jamais vus à cause de la spéculation sur les prix du pétrole, mais aussi celle sur les prix de l'essence et du diesel. C'est cette spéculation qui a fait qu'en France, le diesel s'est retrouvé à plusieurs reprises plus cher que l'essence. La raison en est que le diesel étant en grande partie importé de Russie, avec la guerre en Ukraine, les spéculateurs ont parié spécifiquement sur sa hausse.

Mais l'augmentation des prix des carburants a aussi commencé bien avant la guerre. Et cela est dû aux marges énormes des raffineurs. Habituellement, ces marges étaient de 2 à 5 centimes par litre de carburant raffiné. En un an, elles ont été multipliées par cinq ou plus pour atteindre plus de 25 centimes par litre.

Dans tous les pays, les raffineries sont en surchauffe car les compagnies pétrolières n'y font quasiment plus d'investissements depuis des années. Aux États-Unis, la dernière ouverture d'une raffinerie majeure remonte à 1977. Seuls cinq nouveaux sites ont été inaugurés ces vingt dernières années. Cette politique est un



choix des groupes pétroliers pour faire monter les prix. Et la crise du Covid, comme la « transition écologique », leur ont en plus servi de prétexte. Ils ont profité des confinements en Europe et aux États-Unis pour mettre définitivement à l'arrêt certaines raffineries. Et, au nom de la lutte contre le réchauffement climatique, ils ont transformé des raffineries en sites producteurs de biocarburant.

Bruno Le Maire a interpellé le PDG de TotalÉnergie, copiant Joe Biden qui, une semaine avant, avait grondé les dirigeants d'ExxonMobil, Chevron, BP et Shell. C'est de la

poudre aux yeux. Les gouvernements ont laissé faire les pétroliers. Pourtant, ils sont sûrement, en grande partie, à l'origine de l'inflation actuelle. Les hausses de l'énergie se sont répercutées dans tous les secteurs de l'économie. Le directeur général d'ExxonMobil l'a lui-même presque reconnu lorsqu'il a déclaré que « l'environnement de marge très, très élevée » du raffinage n'est pas « bon pour les économies du monde entier ».

Mais si c'est bon pour les actionnaires d'ExxonMobil et ceux des autres majors pétrolières, il n'y a pas de raison que cela s'arrête...

## Quand les pyromanes crient au feu...

Dans une tribune publiée par *Le Journal du Dimanche* du 26 juin, les PDG des trois grands énergéticiens français, TotalEnergies, EDF et Engie, ont appelé les Français à réduire immédiatement leur consommation de carburant, pétrole, électricité et gaz face au risque de pénurie et de flambée des prix.

En effet, ajoutent les trois compères, cette inflation « menace notre cohésion sociale et politique et impacte trop lourdement le pouvoir d'achat des familles ». Voilà un sommet d'hypocrisie, car ces trois géants de l'énergie se sont conduits dans toute la dernière période en requins assoiffés de profits. Tous ont honteusement multiplié les prix du

gaz, de l'essence, du pétrole et de l'électricité. Total, en surmajorant ses prix, a engrangé plus de 15 milliards de dollars de profits, en pleine crise, pour l'année 2021. Pour le premier trimestre 2022, Total annonce un record de profit, jamais réalisé dans son histoire, près de 10 milliards. Engie (Gaz de France privatisé) bénéficie des augmentations du prix du gaz et prévoit encore de nouvelles hausses ; ce sont tout de même eux, et les entreprises qu'ils dirigent, qui organisent la flambée des prix, en en profitant pour encaisser des milliards de profit.

Le PDG de Total qui a appelé la population à réduire sa consommation a, lui, doublé son salaire annuel

en 2021, faisant l'effort de se contenter d'un peu moins de six millions d'euros.

Cette tribune n'est pas seulement la mauvaise blague de trois PDG provocateurs. Quelques jours avant, la Première ministre Borne avait appelé elle aussi la population à la sobriété énergétique. Toutes ces déclarations s'inscrivent dans une campagne visant à préparer les travailleurs à de nouveaux sacrifices, à de nouvelles augmentations de prix et à une baisse de leur niveau de vie.

Ce qui devrait être à l'ordre du jour, au contraire, c'est de prendre sur les profits de ces géants de l'énergie pour réduire la facture des consommateurs.



## Gaz : un bouclier pour les profits

Le gouvernement a publié, dimanche 26 juin, le décret prolongeant jusqu'à la fin de l'année le « bouclier tarifaire » du gaz qui consiste en un gel des tarifs réglementés.

avaient subi quatre fortes augmentations durant l'année 2021. La dernière, de 12,6 %, avait eu lieu le 1er octobre, juste avant l'instauration du bouclier tarifaire. Le gouvernement de l'époque s'était refusé à revenir

La Première ministre a aussi annoncé des mesures visant à limiter les effets, réels ou exagérés, d'un arrêt des exportations de gaz de la Russie. À court terme, la principale consisterait à remplir à 100 % les réserves de gaz pour l'hiver, au lieu de l'objectif initialement prévu de 85 %. En revanche, Borne a été bien plus discrète sur la question de savoir qui allait payer la facture de toutes ces mesures. Les deux entreprises qui stockent le gaz en France, Storengy et Terégal, affirment qu'elles vont acheter le gaz au prix fort sur le marché, entre cinq et six fois son prix habituel, et le revendre au tarif plafonné.

Ce serait un manque à gagner inacceptable pour ces entreprises, qui sont, ou étaient, jusqu'à récemment, des filiales d'Engie et de TotalEnergies, c'est-à-dire des mastodontes du secteur. Qu'à cela ne tienne, Matingon s'est empressé de déclarer que les pertes seraient prises en charge par une garantie publique. En clair, l'État remboursera la différence pour que ces patrons de l'énergie ne perdent pas un centime de profit. Le bouclier mis en place par le gouvernement consiste donc d'abord et avant tout à protéger les intérêts des capitalistes du secteur.



Ce dispositif avait été instauré à l'automne dernier car les prix de l'énergie avaient commencé à flamber, bien avant le déclenchement de la guerre en Ukraine.

Pour ce qui est du gaz, les tarifs réglementés, qui concernent un peu plus de cinq millions de personnes,

sur ces augmentations mais, conscient du mécontentement qu'elles suscitaient, il s'était engagé à bloquer ces tarifs jusqu'à l'élection présidentielle. Par la suite, le gel a été prolongé à plusieurs reprises, et il s'appliquera donc jusqu'au 31 décembre 2022.

## Gouvernement Borne : l'opération pouvoir d'achat

Confortée par Macron à son poste de Première ministre, Élisabeth Borne fait face à son premier défi : trouver une majorité de députés pour faire voter la loi sur le pouvoir d'achat qu'elle veut présenter le 6 juillet en conseil des ministres.

En choisissant la défense du pouvoir d'achat face à l'inflation qui frappe durement les classes populaires, Borne et Macron pensent jouer sur du velours. Ils espèrent réussir une opération politique qu'ils pourront renouveler sur d'autres sujets. Si les députés de l'opposition refusent de voter le projet gouvernemental, si dérisoire soit-il, ils seront accusés d'être irresponsables et de mépriser

les intérêts de la population pour de sordides calculs politiques

De son côté, chaque groupe de l'opposition met en avant ses propres mesures et demande à Borne de les intégrer dans son projet pour obtenir ses voix. Ainsi, LFI demande que le smic soit porté à 1 500 euros et que les prix des produits de première nécessité ou de l'énergie soient bloqués. LR réclame une baisse de la CSG et la détaxe du carburant. Le RN souhaite que la TVA soit baissée sur les carburants et que la réduction de 18 centimes par litre, remboursée aux compagnies, soit prolongée. Si Borne refuse de prendre en compte leurs demandes, ils pourront dire, à

leur tour, qu'elle refuse les compromis et que l'irresponsable, c'est elle. Toutes ces postures sont bien loin des intérêts des travailleurs.

Mais la plupart des propositions de ces partis ne diffèrent pas sur le fond de celles du gouvernement, car elles ne demandent pas au patronat de payer en prélevant sur ses profits. Tous ceux qui comptent sur l'absence de majorité de Macron pour obtenir, grâce aux oppositions parlementaires, des avancées sociales ou même un ralentissement de leur appauvrissement, n'auront que leurs larmes pour pleurer. Les travailleurs n'obtiendront que ce qu'ils arracheront eux-mêmes.

## Promotion perchoir !

Le 20 mai dernier, Élisabeth Borne, première ministre de Macron, nommait à la tête du ministère des DOM Yaël Braun-Pivet.

Celle-ci déclarait alors : « C'est une proposition qui ne se refuse pas tellement elle est enthousiasmante sur le fond et la forme » et aussi : « Je mesure cette situation car pen-

*dant cinq ans, je me suis rendue dans tous les territoires d'Outre-mer, pour montrer à quel point ils sont importants. Nous avons pu mesurer la complexité et la singularité de chacun des territoires. Je mesure la complexité de la tâche ».* Que de mots, que de mots...

Un mois plus tard, le 25 juin, elle

s'apprêtait à troquer son habit de ministre des DOM pour celui de présidente de l'Assemblée nationale. Son « enthousiasme » débordant pour les populations des DOM aura été supplanté par une opportunité de carrière plus alléchante.

## PCF : prêt à servir

En évoquant sa disponibilité à un gouvernement de coalition allant des communistes aux LR et excluant a priori LFI et le RN, Macron a tendu une perche que Fabien Roussel s'est empressé de saisir.

Loin de dire qu'il se sentait injurié par cette proposition, le secrétaire national du PCF et candidat de ce parti à la présidentielle a aussitôt répondu qu'il n'était pas contre un gouvernement d'union nationale pourvu qu'il implique un programme « de haut niveau ». Et de rappeler que le PCF avait gouverné avec De

Gaulle en 1945. Bien sûr, 24 heures après, Fabien Roussel déclarait qu'une telle participation n'était pas à l'ordre du jour vu le programme de Macron. Divers responsables de son parti et l'éditorialiste de L'Humanité enfonçaient le clou lundi 27 et mardi 28 juin, affirmant que le PCF restait indéfectiblement dans l'opposition. Mais ils ajoutaient que, bien évidemment, il était prêt à soutenir toute mesure allant dans le bon sens.

L'annonce de Macron se disant prêt à ouvrir le gouvernement, y compris au PCF, était une pierre dans

le jardin de LFI. Mais c'était surtout une manœuvre pour sembler aussi ouvert à gauche qu'à droite alors que l'appui recherché par Macron est évidemment celui des députés LR.

Qu'importe, un Roussel ne pouvait manquer l'occasion d'affirmer sa disponibilité et celle du PCF à être un parti de gouvernement.

Les militants et sympathisants du PCF sont ainsi prévenus : si une occasion se présente pour que leur parti serve de béquille à quelque gouvernement bourgeois, ses dirigeants, toute honte bue, y sont prêts.

## Le chef des patrons pose ses conditions

**Roux de Bézieux, le président du Medef, le principal syndicat patronal, a précisé au travers d'une interview au journal Les Échos ses exigences en ce début de quinquennat.**

Il s'inquiète que la bonne marche des affaires soit troublée par l'absence de majorité absolue du gouvernement car il y aurait urgence à satisfaire les revendications patronales. Il s'agit par exemple du recul de l'âge de la retraite, une mesure qu'il reproche au gouvernement de n'avoir pas su imposer lors du quinquennat précédent. Il demande que les cotisations patronales payées sur les heures supplémentaires soient réduites, que les impôts de production soient abaissés pour préserver la marge des entreprises. La baisse des rentrées dans les caisses de l'État ou de la Sécurité sociale qui en résulte-

rait ne le préoccupe évidemment pas.

En revanche, au nom de la nécessité de réduire la dette publique, Roux de Bézieux condamne les mesures annoncées pour bloquer les prix de l'énergie comme celles proposées par le gouvernement pour soutenir le pouvoir d'achat d'une partie de la population. Celles-ci coûteraient bien trop cher aux yeux du Medef. Il s'élève par avance contre le fait que, au travers du jeu politique et des demandes avancées par les différents partis, on en arrive à des mesures comme la réduction de la TVA sur certains produits ou l'augmentation du smic qui, selon lui, aurait un effet destructeur sur l'emploi.

Alors que, depuis quelques mois, les salariés indemnisés par les caisses de chômage subissent des

pertes de plusieurs centaines d'euros du fait des nouvelles règles, le patron des patrons trouve que celles-ci ont été mises en place bien tardivement. Quant à la modulation des cotisations chômage patronales en fonction du nombre de contrats courts conclus dans les entreprises, qui doit s'appliquer dans quelques mois, Roux de Bézieux ne leur prévoit aucun effet vertueux.

La feuille de route que le patron du Medef dicte au gouvernement est d'utiliser les deniers publics pour soutenir les patrons. Quant à faire accepter par la population la dégradation de ses conditions de vie, c'est au gouvernement de se débrouiller pour le faire. Sinon, à quoi servirait-il ?

## Pas de révolution par les urnes, on le savait déjà !

Présentés comme le renouvellement de la classe politique réunionnaise et comme ceux qui n'auront pas la langue dans leur poche, les jeunes députés du département ont déjà commencé à mettre de l'eau dans leur vin, l'élection finie.

Ainsi dans une interview menée par le Quotidien de La Réunion daté du 21 juin 2022, le nouveau député de la 6ème circonscription, ex-premier vice-président d'Huguette Bello à la Région, qui avait mis en avant

pendant sa campagne ses origines populaires et ses activités sociales au sein de la fondation Abbé Pierre, a radouci son discours en déclarant avoir « mesuré les limites de l'exercice (au sein du conseil régional) au travers de l'épreuve de ne pas pouvoir reconduire les contrats » (les CDD au sein de cette collectivité) !

Il ajoute ensuite : « Je ne suis pas un héros. Je refuse de porter l'espoir de tout un peuple tout seul. Chacun doit faire sa part. Je suis engagé,

*mais je n'ai plus en tête de faire la grande révolution qui changera le pays ».*

Eh oui, le changement social ne viendra pas du parlement, il viendra comme il le dit si bien de « la révolution qui changera le pays » et que les travailleurs ont tout intérêt à préparer s'ils ne veulent pas continuer à être menés en bateau par les vieilles badernes de la politique et les plus jeunes qui ne vont pas tarder à leur ressembler !

## Air Austral : l'argent public accélérateur de profits privés

Réuni en assemblée plénière le 28 juin, le Conseil régional a adopté un nouveau plan de restructuration de la compagnie aérienne régionale.

Ce plan prévoit l'apport de 75 millions d'euros pour maintenir Air Austral à flot avec des fonds publics et privés.

La Région a donné l'exemple en votant le principe d'un apport de 10 à 15 millions pour sa part. Elle demande aux autres actionnaires (minoritaires) de la Sematra, le Conseil départemental et la CCIR, de l'imiter en versant 5 millions chacun.

De son côté, le consortium d'actionnaires privés, dont Clinifutur, conditionne toujours son offre à l'étalement des dettes de la compagnie (estimées au total à plus de 300 millions) par l'État et un «cadeau» substantiel sur celui des Prêts Garantis par l'État (90 millions).

Si l'État accepte la demande

conjointe de la Région et des capitalistes, ces derniers prendront le contrôle d'Air Austral en y mettant «seulement» 30 millions, bien moins que l'État et la Région.

Voilà à quoi auront servi tous les millions d'argent public injectés dans cette compagnie depuis des années !

Quand la présidente de la Région, Huguette Bello disait qu'il fallait trouver une solution «réunionnaise», il fallait comprendre «capitalistes réunionnais»...

Comme son prédécesseur, elle sert bien leurs intérêts.



## Air Austral : le conseil général au secours des patrons !

Cyrille Melchior, lors de sa présentation de l'ordre du jour de la dernière assemblée plénière du Département a fait une proposition d'aide financière de 7 millions d'euros en faveur d'Air Austral. Un apport d'argent frais non négligeable qui va combler d'aise et faciliter la prise en main de la compagnie aérienne par les investisseurs « pays » tels que Deleflie !

Il a pour cela utilisé un strata-

gème, car le Département ne dispose pas de la compétence économique dévolue à la Région. Il a donc justifié cette aide en la présentant comme une aide à l'exportation de fruits et légumes de La Réunion qui serait, bien sûr, assurée sur les vols d'Air Austral, car le Département a gardé la responsabilité de l'agriculture !

Voilà comment les responsables des collectivités utilisent l'argent public pour subventionner aussi les gros

propriétaires fonciers et les capitalistes de l'agro alimentaire, au nom bien sûr de la défense de l'économie réunionnaise.

Voilà qui va ravir ouvriers agricoles et ouvriers des usines de transformation des produits agricoles dont les salaires ne bougent pas depuis des années !



## Les œuvres sociales du Département...en faveur des patrons !

Le Conseil départemental organise des séminaires aux quatre coins de l'île pour sensibiliser les entreprises aux mesures d'aide de la collectivité pour l'embauche ou la formation d'allocataires du RSA.

En effet, le Département finance les entreprises dans le cadre d'un

contrat Parcours Emploi Compétence PEC Marchand et CUI-CIE (Contrat Unique d'Insertion - Contrat Initiative Emploi). Cette aide peut concerner jusqu'à 47%, du salaire brut pendant 9 mois.

Comme le gouvernement qui veut faire travailler les bénéficiaires pour 7

euros de l'heure, les élus locaux ne sont pas à court de trouvailles pour offrir aux patrons de la main-d'oeuvre bon marché ...avec l'argent public.

## L'impôt saigne le malheureux (l'Internationale)

Macron s'était fait une gloire d'avoir augmenté le pouvoir d'achat des Français en supprimant la taxe d'habitation. C'était sans compter sur les difficultés budgétaires rencontrées par les communes, surtout les moins riches qui recherchent désespérément des fonds pour leur fonctionnement et leurs investissements et équilibrer leurs budgets.

Les communes de la Cirest sont dans ce cas là et se sont faites rappeler à l'ordre par la Caisse Régionale des Comptes qui a relevé chez elles

dans son dernier rapport « une situation financière dégradée marquée par une épargne brute négative et un endettement élevé ». Pas étonnant pour une région à l'économie la moins développée de l'île.

Hollande, dont Macron a été l'un des ministres, avait prévu la parade à ce genre de situation en transférant aux communes, dès 2014, la compétence de lutte contre les inondations jusqu'alors dévolue à l'État, il permettait aux communes de trouver une nouvelle source de financement

en saignant encore plus une population déjà exsangue. La taxe Gemapi (Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondation) était née !

Et c'est bien cette taxe que les bureaucrates de la CRC recommandent d'utiliser aux maires de la Cirest. Peu leur importe les dégâts sociaux qu'elle pourra causer parmi les classes les plus pauvres de cette région !

## Convention Canne : il faut prendre sur les profits des groupes capitalistes pour rémunérer les petits planteurs !

**À quelques semaines de l'ouverture de la campagne sucrière, les planteurs de canne manifestent leur mécontentement à propos du prix auquel Tereos leur achète leur production.**

Ils sont soutenus par nombre de responsables politiques qui prétendent défendre « la filière canne »

mélangeant à dessein les intérêts des petits planteurs, pris à la gorge par l'augmentation des prix des produits phytosanitaires et des engrais, mais aussi du fait que le prix de la tonne de canne ne suit pas l'inflation, et ceux des gros propriétaires fonciers et de Tereos.

Ainsi le député de la Nupes de la

1ère circonscription, le socialiste Philippe Naillet, a-t-il écrit au ministre de l'agriculture, Marc Fesneau, que « Les négociations semblent difficiles en raison de la légitimité des revendications des planteurs et des industriels qui, sans soutien supplémentaire, ne peuvent répondre à leurs demandes ».

C'est une façon d'exonérer le groupe capitaliste Tereos de ses responsabilités et de lui substituer l'État, alors que, comme l'ont rappelé les planteurs, les rhumiers font beaucoup d'argent, avec un chiffre d'affaire en hausse de 75 % » et qu'« Albioma a la rentabilité garantie (par EDF!) ».

Effectivement, pour rémunérer correctement les petits planteurs, la vraie solution sera de prendre sur ces profits-là, pas en détournant l'argent de l'État pour se substituer aux capitalistes !



## Missiles : l'armée demande de l'aide

La guerre en Ukraine est l'occasion de révélations sur la situation de l'armée française. Ainsi, un reportage au 20 heures de France 2 a porté sur la société MBDA à Romorantin, paraît-il la seule fabriquant des missiles dans tout le pays.

Six cents à sept cents engins de mort sortent de ses ateliers chaque année, dont le missile Mistral utilisé en Ukraine et l'Exocet, bien connu depuis la guerre des Malouines entre l'Argentine et la Grande-Bretagne.

Malheureusement, se plaignait le reportage, parmi ces petits bijoux qui valent, pour un Exocet par exemple de 400 000 à 1,5 million d'euros selon le modèle, les trois quarts doivent être vendus à l'étranger. Il n'en reste



que le quart pour équiper les armées françaises qui, d'après généraux et amiraux, sont forcés de faire des économies et risquent la pénurie. Ainsi, poursuivent-ils, si la France était en guerre, elle ne disposerait au mieux

que de deux semaines de stocks et se trouverait donc démunie face à l'ennemi.

Justement, tous ces galonnés demandent des milliards supplémentaires pour mieux s'équiper en missiles et autres engins. Macron, qui parle aujourd'hui d'« économie de guerre », fera certainement de son mieux pour les satisfaire. Et, pour convaincre la population de cette nécessité, France 2 leur a offert une publicité gratuite de près de trois minutes dans son journal de 20 heures.

## IVG : la Constitution, quelle garantie ?

**Après la décision de la Cour suprême des États-Unis de révoquer le droit à l'avortement sur le plan national, des voix se sont fait entendre en France pour réclamer que ce droit soit inscrit dans la Constitution.**

La première à la manœuvre fut la macroniste Aurore Bergé, qui a vu dans cette revendication une occasion d'obtenir un consensus à bon compte dans la nouvelle Assemblée nationale, nul groupe politique n'affirmant ouvertement son hostilité à la pratique de l'IVG. Effectivement, les membres de la Nupes l'ont rejointe sur ce point.

Aurore Bergé a déclaré par cette démarche vouloir « sanctuariser le droit à l'avortement » qui serait alors « inscrit dans le marbre. » Mais l'introduction d'une phrase supplémentaire dans la Constitution apporterait-elle vraiment une garantie aux femmes ? Déjà, alors que l'interruption de grossesse est légale, les obstacles qu'elle rencontre sont multiples, entre les médecins qui font valoir une clause de conscience pour s'y refuser, les lieux pour la pratiquer en nombre insuffisant et le manque d'information, surtout vis-à-vis des



À Grenoble en 1973

jeunes et des plus fragiles.

Mais, surtout, la Constitution ne garantit en fait rien du tout. Selon l'article 1, « La France assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. » Mais comment les jeunes Beurs ou Blacks des cités, pourtant bien français eux aussi, pourraient-ils croire à cette égalité ? Dans l'article 3, on peut lire que « la loi garantit à la femme des droits égaux à ceux de l'homme ». Les salaires des femmes sont toujours

bien inférieurs à ceux des hommes. L'article 5 dit aussi que « chacun a le droit d'obtenir un emploi ». Les six millions de chômeurs apprécieront.

Voilà les garanties qu'apporte la Constitution. Alors pour garantir le droit à l'interruption volontaire de grossesse comme pour tous les autres droits, les femmes et les hommes solidaires devront se fier à leurs propres forces bien plus qu'à quelque législateur.

# DANS LES ENTREPRISES

## **Kelonia : des augmentations de salaire... à pas de tortue !**

Après la grève de 9 jours menée en juin pour l'augmentation de leurs salaires, l'égalité salariale et la reconnaissance de leur professionnalisme, les salariés du musée Kelonia ont repris le travail sans avoir pu faire reculer leur direction qui n'est autre que la SPL des Musées régionaux gérée par la région.

Lors des négociations tripartites avec la direction du travail, la direc-

tion de Kelonia a déclaré n'envisager, dans le cadre de futures négociations salariales, valoriser leurs compétences que par l'attribution de primes !

Elle affiche ainsi son total mépris pour ces travailleurs qui ne comptent ni leur énergie ni leurs heures pour rendre attractif ce musée marin qui attire des dizaines de milliers de visiteurs chaque année et remplit les

caisses de la SPL !

Un mépris sans nom affiché donc par cette direction à l'égard des grévistes de Kelonia qui n'ont pas plus obtenu de soutien de la part de la nouvelle équipe de gauche qui dirige le conseil régional...

# DANS LE MONDE

## **ÉTATS-UNIS**

### **Les droits des femmes bafoués**

Par son arrêt du 23 juin ne reconnaissant plus le droit à l'avortement, la Cour suprême des États-Unis a nié clairement le droit des femmes à décider de ce qu'elles font de leur corps.

Cette institution, au sommet du système judiciaire du pays le plus riche, qui pose en défenseur des droits démocratiques dans le monde, met la santé des femmes, leur bien-être physique, psychologique et social à la merci des dirigeants de chaque État américain, dont beaucoup sont de fief réactionnaires gouvernant au nom de préjugés religieux.

Des lois locales interdisant l'avortement étaient jusqu'à présent suspendues par l'arrêt de 1973 « Roe vs Wade ». Elles sont immédiatement rentrées en application, amenant par exemple les dernières cliniques du Missouri ou du Mississippi pratiquant l'IVG à fermer leurs portes. Bientôt, l'avortement sera criminalisé d'une façon ou d'une autre dans la moitié des États-Unis. C'est une revanche pour des autorités qui avaient été obligées, il y a cinquante

ans, sous la pression de larges mouvements contestataires, de reconnaître aux femmes le choix de donner ou pas la vie.

L'arrêt de 1973 n'a pourtant jamais été une garantie pour les femmes de pouvoir avorter. Dans de vastes zones du pays, il n'y a plus de cliniques pratiquant les avortements depuis de nombreuses années, soit par manque de moyens financiers, soit par peur des attentats de l'extrême droite religieuse qui, au nom de la « défense de la vie », a été jusqu'à l'assassinat.

En 1976, l'amendement proposé par le représentant républicain Hyde interdisant le remboursement de la plupart des IVG par Medicaid, l'assurance médicale fédérale pour les familles pauvres, a été voté par un Congrès à majorité démocrate.

Au moment où les effets de l'inflation sur le niveau de vie de nombreux électeurs le mettent en difficulté, Biden s'est dit attristé par la décision de la Cour suprême, tout en ne proposant rien d'autre que de voter pour les démocrates aux élections intermédiaires de novembre

prochain. Mais l'arrêt de la Cour suprême s'inscrit dans un courant prêt à toutes les remises en cause et qui pourrait ne pas s'arrêter là, concernant les syndicalistes, les Noirs, le droit de grève. On ne peut y répondre qu'à travers des luttes pour instaurer ou réinstaurer un rapport de force plus favorable aux opprimés. Mais, en fait, c'est tout cet ordre social, qui régurgite sans cesse une barbarie mal digérée, qui doit être renversé.





## En ordre de bataille contre la Russie

**La réunion de l'OTAN à Madrid du 28 au 30 juin était destinée à mettre les armées des États-Unis et de leurs alliés en ordre de bataille.**

Dans les années consécutives à l'éclatement de l'Union soviétique, l'OTAN n'a cessé d'avancer ses pions autour de la Russie, pour faciliter l'accès des capitalistes occidentaux à ses immenses ressources et à son marché. Depuis l'invasion russe de l'Ukraine, les pays membres de l'OTAN ont livré massivement des armes au gouvernement Zelensky, tout en veillant à ne pas s'impliquer eux-mêmes comme belligérants. Après le retrait partiel de l'armée russe du nord de l'Ukraine, les dirigeants américains ont changé de ton, affichant leur volonté d'affaiblir durablement la Russie et promettant aux Ukrainiens, qui fournissent les combattants, et donc les morts, qu'ils « seront à leurs côtés jusqu'à ce que

le combat soit terminé ». Si l'adhésion de l'Ukraine à l'OTAN n'est pas à l'ordre du jour, ses parrains veulent remplacer son armement ex-soviétique par des « armes modernes du type OTAN ».

Les uns après les autres, les États membres de l'OTAN augmentent leur budget militaire pour le porter à plus de 2 % de leur PIB. Et la Suède et la Finlande vont rejoindre l'OTAN.

Le secrétaire général de l'organisation vient d'annoncer que celle-ci va porter de 40 000 à « bien plus de 300 000 » le nombre de soldats de la force de réaction, c'est-à-dire de soldats immédiatement prêts au combat. Ces troupes vont être redéployées, avec la création de huit groupements tactiques dans les pays voisins de la Russie, pays Baltes, Pologne, Roumanie, Hongrie, Slovaquie et Bulgarie. En plus des États-Unis, d'autres puissances installent des bases permanentes dans ces pays. Ainsi une

base militaire destinée à accueillir jusqu'à 5 000 soldats français, leurs armes lourdes et même un système de radars, sera bientôt opérationnelle en Roumanie.

Même si une partie de ces annonces est encore un affichage des dirigeants occidentaux pour montrer leurs muscles, et même s'ils répètent depuis le 24 février que l'OTAN n'est pas en guerre contre la Russie, ils se préparent ouvertement à la faire. Ils préparent surtout leurs populations à « mourir pour nos valeurs », c'est-à-dire pour les intérêts de leurs capitalistes.

### ABONNEMENT

**12 mois : 20 € / 6 mois : 12 €**  
**Je souhaite m'abonner au journal *Lutte ouvrière - Île de La Réunion* pour une période de.....mois**

**NOM:**

.....

**Prénom :**

.....

**Adresse:**

.....

.....

**Ci-joint par chèque la somme de .....euros**

Pour nous contacter :

*Lutte ouvrière*

BP 184

97470 SAINT-BENOÎT

e-mail : [contact@lutte-ouvriere-ile-de-la-reunion.org](mailto:contact@lutte-ouvriere-ile-de-la-reunion.org)



Impression spéciale *Lutte ouvrière*  
 Commission paritaire n°  
 1019C85576

Directeur de publication : Didier Lombard

Tirage : 100 exemplaires  
 ISSN : 2552-7282

## Lisez Lutte de classe revue de l'Union communiste internationaliste

**Au sommaire du n° 225 (juillet-août 2022) :**

- **Après les élections législatives, un système parlementaire enlisé**
- **L'extrême gauche aux élections législatives**
- **La progression de l'extrême droite en Guadeloupe et en Martinique**
- **Lutte ouvrière dans le mouvement trotskyste**
- **Les révolutionnaires face à la guerre en Ukraine**
- **Espagne : radicale ou pas, la gauche désarme les travailleurs**
- **Soudan : trois ans de révolte contre la dictature militaire et face à l'ordre impérialiste**

*Prix : 2,50 euros – Envoi contre cinq timbres à 1,28 euro.*